

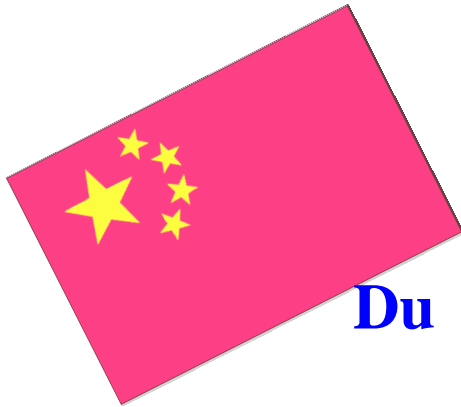


MISSION D'AFFAIRES AGROALIMENTAIRE SANTÉ BIEN-ETRE

Du 15 au 23 Septembre 2007

EN CHINE

PEKIN – SHANGHAI – HONG KONG



L'alimentation participe activement à la santé...

Hippocrate affirmait « que ton aliment soit ta première médecine ».

Toutefois, la notion d'aliment santé a émergé seulement récemment, accompagnant une rupture des habitudes alimentaires ou l'argument santé devient un élément de choix des consommateurs.

Au-delà de la satisfaction directe des besoins nutritionnels d'améliorer le bien-être, de maintenir un bon état de santé, voire de réduire le risque de certaines maladies, les aliments pour la santé peuvent être classés en trois catégories :

- les **aliments nutritifs**
- les aliments du rééquilibrage et du retour au **bien-être**
- les aliments de **santé**



OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION : accompagner des entreprises qui développent des procédés et des produits innovants pour la nutrition et la santé au travers la production d'aliments/d'ingrédients destinés à la consommation humaine et animale ou pour la santé (médicaments) et le bien-être (cosmétique) en Chine.

POUR :

- conquérir des nouvelles parts de marché (clients),
- connaître l'offre de la concurrence internationale sur place
- Faire connaître l'offre des PME sur un marché à forte évolution et croissance

Vos Contacts :

CCI de la DORDOGNE

Régis HALBERT
Tél. : 05.53.35.80.86
Fax. : 05.53.08.01.66
r.halbert@dordogne.cci.fr

TOTAL SA

Romain VERDON
Tel : 05 59 14 20 00
Fax: 05 59 83 67 11
romain.verdon@total.com

Appuis financiers envisagés :

TOTAL SA
ET
Labellisation UBIFRANCE

ENJEUX :

Le développement de cette technologie représente pour l'Industrie Agroalimentaire un créneau d'innovation de première importance, lui ouvrant des marchés à haut potentiel. L'horizon temporel prévisible de l'impact de cette technologie est de 5 à 10 ans.

Le marché mondial de l'aliment santé représentait en 2004 un Chiffre d'Affaires entre 55 et 96 MD Euros et devrait connaître une croissance annuelle de 20% dans les 10 prochaines années. D'ici à 2011, de 6 à 10 % du marché alimentaire total sera ainsi constitué d'aliments santé.



Pour l'avenir, la France dispose d'atouts qui devraient lui permettre de bénéficier du développement économique chinois : une offre très compétitive face aux besoins immenses du pays en matière de produits agro-alimentaires qui bénéficiera de la prospérité croissante des consommateurs et de l'internationalisation des goûts.

AGROALIMENTAIRE :



L'ensemble des exportations agricoles et agro-alimentaires françaises vers la Chine a atteint, en 2005, 326 millions d'Euros, ce qui représente une hausse de 30% par rapport à 2004, supérieure à celle observée l'année précédente (+ 27%). La France se positionne désormais comme le 12ème fournisseur de la Chine, soit 3 places de mieux que l'année précédente.

Encore plus significatif, les produits français ont doublé leur part de marché et représentent maintenant 2,2% des importations agro-alimentaires chinoises (cette part s'élevait à 1,1% en 2004). Ces importations chinoises se sont élevées à 22,2 milliards d'Euros en valeur CIF en 2005 (source : Bureau National des Statistiques).

BIOTECHNOLOGIE :

L'entrée de la Chine dans le 11ème plan quinquennal (2006-2010) a été l'occasion pour les dirigeants chinois de rappeler au plus haut niveau de l'Etat, leur engagement et la priorité donnée aux sciences et technologies. Pour les autorités chinoises, l'industrie des biotechnologies, facteur d'innovations, fait partie de ces priorités.

Marché de consommation :

Avec ses 1,3 milliard d'habitants, la Chine offre le plus gros marché de consommation potentiel au monde, un marché avec un revenu discrétionnaire croissant et un penchant pour les biens et services internationaux.





Cependant, la population de la Chine et son bassin de consommateurs de produits importés constituent deux entités complètement différentes. Le marché de consommation chinois a connu une croissance du revenu forte et une urbanisation rapide. Ces changements contribuent à diversifier le régime alimentaire des Chinois, traditionnellement composé de céréales et de féculents, en ajoutant les protéines animales et le poisson. Ils créent également une demande pour des produits

alimentaires à valeur ajoutée et de spécialité.

Les plus grands consommateurs en Chine se concentrent dans les villes côtières du sud et de l'est du pays. Cependant, la population de la Chine est encore largement rurale. Le régime alimentaire des Chinois se compose toujours en grande partie des céréales et les ménages ruraux cultivent la majeure partie de leurs aliments, car ils disposent d'un accès plus limité aux marchés, aux magasins, aux aliments transformés et aux systèmes de réfrigération.

Liée en grande partie à la politique de l'enfant unique, la croissance de la population chinoise devrait ralentir et la moyenne d'âge augmenter rapidement. La nécessité de soutenir les personnes retraitées dont le nombre va grandissant peut augmenter le taux d'épargne, mais ralentir la croissance future du revenu disponible. Les recherches démontrent qu'en Chine, les personnes âgées consomment généralement plus de riz, de fruits et de légumes, alors que les générations plus jeunes consomment plus de bœuf et de bière.

Concurrence sur le marché d'importation des produits agroalimentaires :

La Chine importe principalement des pays comme le Japon, Taïwan, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Allemagne, l'Australie et d'autres pays asiatiques avoisinants.

Le Japon est la principale source d'importations de la Chine, représentant 18% des importations totales, suivi de Taïwan, à 12 %, de la Corée du Sud, à 10 %, et des États-Unis, à 8 %.

Le concurrent le plus important de la Chine sur le plan des aliments transformés est sa propre industrie nationale.

La qualité des produits issus de l'industrie nationale n'est peut-être pas aussi bonne que celle des produits importés, mais leur faible prix constitue toujours un attrait important pour les consommateurs chinois. Le secteur national produit principalement des spécialités régionales, ce qui l'aide à demeurer dans la compétition. Le nouveau statut de Hong Kong au sein de la Chine a contribué à renforcer et à améliorer la qualité du secteur national de la transformation.



PROGRAMME – MISSION D’AFFAIRES

Départ de France le Samedi 15 Septembre 2007 (pré-acheminement vers Roissy-Charles de Gaulles)
Arrivée à Pékin le dimanche 16 septembre 2007, transfert au Novotel Xinqiao.
Journées libres. Possibilité de visite de la cité interdite et/ou d’excursion à la grande muraille

■ PÉKIN – Lundi 17 septembre 2007 – Tronc commun

Matinée : Séminaire à la CCIFC

9h00 – 9h15 : Ouverture par le représentant groupe de TOTAL SA en Chine et/ou par un membre élu de la CCIFC

9h15 – 10h15: L’économie chinoise
Intervenant : Mission Economique de Pékin

10h15 – 10h30 : *Pause café*

10h30 – 11h30 : Le secteur de la santé en Chine
Intervenant : Mission Economique de Pékin (à confirmer)

11h30 – 12h30 : Le cadre juridique des affaires en Chine
Intervenant : Cabinet d’avocat membre de la CCIFC

12h30 – 14h00 : *Déjeuner en présence des intervenants, de membres de la CCIFC dans les secteurs agroalimentaires et santé, de membres du bureau de la CCIFC, de la Mission Economique et d’un représentant de la section Chine des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (en fonction de leur disponibilité)*

14h00 – 17h30 : Visite de circuits de distribution et/ou rencontre avec des entreprises membres de la CCIFC dans les secteurs agroalimentaire - santé - bien être et/ou visite de sites agroalimentaire - santé - bien être

Dîner dans un restaurant de canard laqué

■ PÉKIN – Mardi 18 septembre 2007 – RDV personnalisés

Rendez-vous d’affaires personnalisés.

Choix des prospects établis à partir du cahier des charges de l’entreprise. Accompagnement par un interprète.

Départ pour Shanghai vers 19h00. Environ 2 h de vol. Transfert à l’hôtel Sofitel

■ **SHANGHAI – Mercredi 19 septembre 2007 – Tronc commun**

Matinée : Séminaire à la CCIFC

9h00 – 9h15 : Ouverture par un membre élu de la CCIFC

9h15 – 10h15: Le secteur agroalimentaire en Chine
Intervenant : Mission Economique de Shanghai (à confirmer)

10h15 – 10h30 : *Pause café*

10h30 – 12h30 : Partage d'expérience avec des entreprises membres de la CCIFC, dans les secteurs agroalimentaire - santé - bien être

12h30 – 14h00 : *Déjeuner en présence des intervenants, de membres de la CCIFC dans les secteurs agroalimentaires et santé, de membres du bureau de la CCIFC, et d'un représentant de la section Chine des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (en fonction de leur disponibilité)*

Après-midi : Visite de sites industriels agro-alimentaires et/ou santé

Dîner dans le quartier de Xintiandi

■ **SHANGHAI – Jeudi 20 septembre 2007 – RDV personnalisés**

Rendez-vous d'affaires personnalisés.

Choix des prospects établis à partir du cahier des charges de l'entreprise. Accompagnement par un interprète

Départ pour Hong Kong vers 18h00. Environ 2h30 de vol. Transfert à l'hôtel Novotel.

■ **HONG KONG - Vendredi 21 septembre 2007 – Tronc commun puis RDV personnalisés**

Matinée de séminaire de formation au marché hongkongais : interventions d'experts et de membres de la CCI française à Hong Kong dans les secteurs concernés.

Déjeuner en présence de membres de la CCI française à Hong Kong et de la Mission Economique, et d'un représentant de la section Chine des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (en fonction de leur disponibilité)

Après-midi : Rendez-vous d'affaires personnalisés (2 à 3 RDV)
Ces rendez-vous se feront en anglais. Un interprète peut être proposé sur demande.

■ **HONG KONG - Samedi 22 et dimanche 23 septembre 2007**

Départ Hong Kong /Paris

Méthodologie de travail:

La Chambre de Commerce Française en Chine en partenariat avec les Missions Economiques sélectionnera les prospects potentiels, leur présentera les offres commerciales de produit et réalisera une première synthèse des réactions générées pour confirmer l'adéquation du produit au marché et le potentiel décelé.

- **Présentation sommaire du cahier des charges en identifiant les demandes de prestations collectives et individuelles :**

Phase 1. Elaboration de la stratégie d'approche du marché

Il s'agit avec la collaboration de chaque entreprise:

- De confirmer la stratégie d'approche du marché en fonction des conclusions de l'aperçu du marché chinois
- d'élaborer les outils de prospection: argumentaire complet en langue anglaise/chinoise présentant les produits et l'entreprise, lettre de présentation et questionnaire-entreprise.

Phase 2. Validation des contacts

- Il s'agit avec la collaboration de l'entreprise de valider le profil du partenaire recherché en l'occurrence un distributeur, ou un fabricant en complément de gamme.

Phase 3. Première approche des prospects

- Contact téléphonique auprès des partenaires potentiels issus du fichier qualifié. L'objectif de cette approche est de:
 - **présenter** la société et la gamme de produits
 - **évaluer** l'intérêt suscité par l'offre
 - **confirmer** le point de vue des professionnels sur le secteur
 - Envoi d'un dossier aux sociétés ayant manifesté un premier intérêt pour l'offre.

Phase 4. Finalisation de la prospection

- Analyse et compilation des réponses des entreprises et des personnes contactées
- **2.5 jours de séminaires de formation au marché** (1 jour à Pékin, 1 jour à Shanghai, 0.5 jour à Hong Kong)
- **2.5 jours de RDV d'affaires** (1 jour à Pékin, 1 jour à Shanghai, 0.5 jour à Hong Kong)
- Élaboration du dossier de synthèse comprenant:

TARIFS :

• Coût des frais réels par entreprise TTC (1) :	6 750,00 €
• Portage TOTAL SA (2) :	2 000,00 €
• Remise envisagée dans le cadre de la Labellisation consentie par le Ministre Délégué au Commerce Extérieur (2) :	2 000,00 €
• Coût de la mission pour chaque entreprise (3) :	2 750,00 €

- 1) : Prestations non incluses : repas non mentionnés, déplacements individuels, et les hébergements, transports et repas de l'interprète
2) : Sous réserve de l'acceptation définitive du dossier par le partenaire
3) : Dans la limite des places subventionnées

DETAIL DE NOTRE OFFRE :

- 2.5 jours de séminaires de formation au marché (1 jour à Pékin, 1 jour à Shanghai, 0.5 jour à Hong Kong)
- 2.5 jours de RDV d'affaires (1 jour à Pékin, 1 jour à Shanghai, 0.5 jour à Hong Kong)
- 2 jours d'interprétariat (1 jour à Pékin et 1 jour à Shanghai)
- Les transferts Aéroports/Hôtels/Aéroports
- Les vols intérieurs Pékin - Shanghai et Shanghai - Hong Kong
- Le déplacement sur les sites visités dans le cadre du tronc commun
- Les nuits d'hôtel, petits déjeuners compris
- Les repas mentionnés

EN OPTION :

- Les repas non mentionnés, déplacements individuels, hébergement, transports et repas de l'interprète

BON DE COMMANDE :

Mission d'Affaires CHINE

Du 15 au 23
Septembre 2007

À retourner

Au plus tard le :

31 Mai 2007

Je soussigné (nom, prénom).....
Fonction agissant pour le compte de l'entreprise ci-après :

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (tout formulaire incorrectement complété ne pourra être pris en considération et sera retourné à l'entreprise)

RAISON SOCIALE :		
ADRESSE :		
TEL	FAX	
E MAIL	WEB	
RESPONSABLE DU DOSSIER : ADRESSE DE FACTURATION (si différente)		
N° SIRET	NAF	
N° Identification TVA		
ACTIVITES DE LA SOCIETE :		
CA (ME)	CA export (ME)	EFFECTIF
Groupe d'appartenance :		
REPRESENTANT LOCAL (éventuellement) NOM :		
ADRESSE :		
☎		FAX

déclare, après avoir pris connaissance des conditions générales de participation à l'action :

1. A en respecter toutes les clauses
2. A participer aux conditions prévues
3. A régler à la CCI de la Dordogne, avec le présent engagement :

● Coût des frais réels par entreprise TTC (1) :	6 750,00 €
● Subvention TOTAL SA (2) :	2 000,00 €
● Remise envisagée dans le cadre de la Labellisation consentie par le Ministre Délégué au Commerce Extérieur (2) :	2 000,00 €
● Coût de la mission pour chaque entreprise (3) TTC :	2 750,00 €

par chèque à l'ordre de la CCI de la Dordogne joint au présent formulaire
Une facture acquittée sera adressée à l'entreprise par la CCI de la Dordogne à réception de ce règlement

Bon pour engagement de participation
Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise

Document à retourner à
CCI de la Dordogne – Régis HALBERT
23, rue Président Wilson
24016 PERIGUEUX CEDEX

- 1) : Prestations non incluses : repas non mentionnés, déplacements individuels, hébergement, transports et repas de l'interprète
- 2) : Sous réserve de l'acceptation définitive du dossier par le partenaire
- 3) : Dans la limite des places subventionnées

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Art. 1 L'action organisée par la CCI de la Dordogne a pour objectif de mettre en contact des responsables d'entreprises françaises et étrangères afin de développer des courants d'affaires

Art. 2 Dans le cadre de cette action organisée :

- a) Dans la prestation de la CCI de la Dordogne sont inclus l'ensemble des frais d'organisation, à savoir :
 - les dépenses locales d'organisation précisées dans le programme
 - les frais de mission de ses agents et, en tant que de besoin, d'un expert technique de l'administration dont la CCI de la Dordogne a sollicité le concours.
- b) Les entreprises participantes s'engagent à verser à la CCI de la Dordogne une participation forfaitaire aux frais d'organisation de l'action déterminés au recto du présent document.
- c) Le montant de cette participation financière ne couvre pas :
 - les transports internes non indiqués au programme ;
 - les repas non indiqués au programme ;
 - la participation d'une 2^{ème} personne pour la même entreprise
 - les assurances - accident, bagages, et rapatriement ;
 - les frais éventuels d'acheminement de documentation/échantillon et d'excédents de poids.

Art. 3 L'action est organisée par la CCI de la Dordogne aux conditions ci-après :

- a) Participation au salon et/ou au programme de rendez-vous individuels :
Le participant de chaque société s'engage à participer au salon et/ou à respecter le programme de rendez-vous individuels qui a été fait à son intention.
- b) Responsabilité :
La CCI de la Dordogne n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toutes natures pouvant survenir à l'occasion de l'action. La société souscrit toutes les assurances nécessaires à ce sujet.

- Art. 4**
- a) Les entreprises qui veulent participer à cette action doivent retourner à la CCI de la Dordogne dans les délais impartis, le présent engagement accompagné de 50% du montant de leur participation aux frais d'organisation.
 - b) La CCI de la Dordogne notifie son accord, après accord de ses partenaires en vue du profil de l'entreprise inscrite.

- Art. 5**
- a) Annulation :
La CCI de la Dordogne se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'action lorsque l'organisation est devenue impossible aux dates prévues, quelle que soit la cause de cette impossibilité.
 - b) Annulation par l'entreprise :
La réception par la CCI de la Dordogne du seul engagement de participation signé par l'entreprise rend exigible le paiement de la totalité des sommes réclamées au titre de la participation à la manifestation.